



Lautrec

Bulletin d'Informations Municipales

Département du Tarn - Arrondissement de Castres

Bulletin Mai 2017



2017 est l'année du mi-mandat, notre programme est respecté, la première partie consacrée au redressement financier a été honorée. Même si notre situation reste encore fragile, nous sommes parvenus à sortir de la zone rouge au niveau du suivi préfectoral. L'endettement par habitant est passé de 1 080 € à 680€ et nous continuons nos efforts de redressement. Malgré cela nous avons maintenu de belles réalisations sur notre commune.

Nous venons d'élire un nouveau Président de la République, et je souhaite qu'il prenne en considération les difficultés rencontrées par les petites communes telles que la nôtre et que les contribuables ne subissent pas une gestion hasardeuse des dépenses publiques.

Cette année verra le premier projet de notre programme aboutir avec la réalisation de l'espace multisports intergénérationnel (city stade, skate Park, ping-pong et aire de fitness).

Elle sera aussi consacrée à l'étude et la réflexion sur la construction de notre future salle festive, tant espérée par nos associations. Nous félicitons d'ailleurs ces dernières qui sont toujours aussi actives pour animer notre belle commune.

L'année écoulée nous a également permis de réaliser le curage de la lagune qui en avait grandement besoin. Nous repartons avec un filtrage des eaux usées de qualité supérieure, préservant ainsi notre environnement.

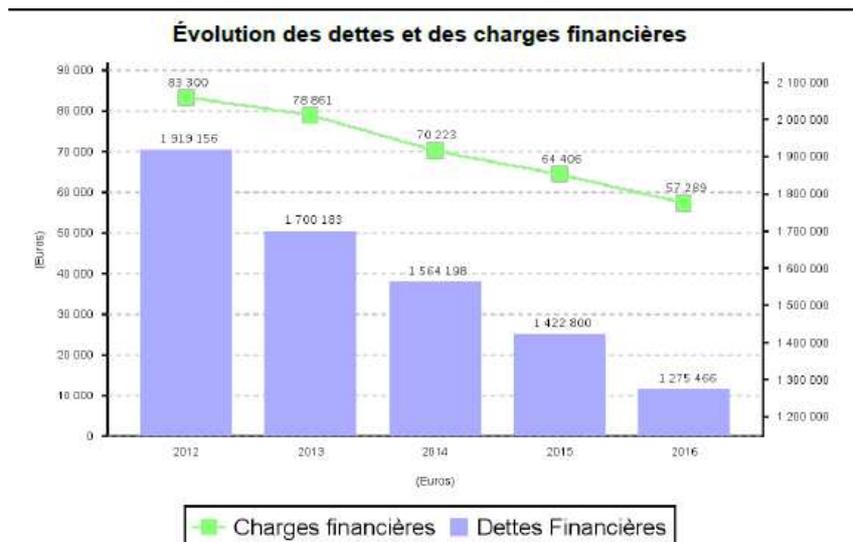
Enfin, nous avons choisi de travailler plus étroitement avec le GERAHL pour la mise en valeur de notre patrimoine local. Ce dernier, d'une richesse insoupçonnée, mérite que nous le placions au premier plan, tout autant que la culture de l'ail rose de Lautrec, fleuron de notre économie.

L'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter une excellente période estivale, profitant des diverses manifestations réalisées par nos associations lautrécoises.

Le Maire,
Thierry Bardou

Un tableau réalisé par les services fiscaux parle plus que des mots.

Voici le travail effectué ces dernières années par le conseil municipal sur le redressement financier.



Mairie de Lautrec

REUNION PUBLIQUE LUNDI 19 JUIN 2017

A 20H30 SALLE FRANCOIS DELGA

VOTRE DEMANDE DE CARTE D'IDENTITE DU NOUVEAU!!! Comment ça marche? Où s'adresser?



Depuis le 7 mars 2017, les demandeurs déposent leur demande auprès de l'une des 16 communes habilitées dans le Tarn.

Ces communes sont : Albi, Brassac, Carmaux, Castres, Cordes-sur-Ciel, Gaillac, Graulhet, Lacaune, Lavaur, Mazamet, Puylaurens, Réalmont, Saint-Juéry, Saint Sulpice, Vabre, Valence d'Albigeois.

Pour connaître les heures d'ouvertures des 16 communes équipées : http://www.tarn.gouv.fr/IMG/pdf/liste_des_communes_du_tarn.pdf

Cette démarche peut être simplifiée à l'aide du formulaire de pré-demande en ligne disponible sur le site :

<http://predemande-cni.ants.gouv.fr> (bien noter le numéro de pré-demande)

RECENSEMENT ,QUI ?

Tous les français, filles et garçons âgés de 16 ans.

POURQUOI ?

Pour vous enregistrer et permettre votre convocation à la journée défense et citoyenneté. L'attestation de recensement est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

COMMENT?

PAR INTERNET

1 - Créez votre compte sur www.mon.service-public.fr Vérifier ensuite que le e-recensement est possible dans votre commune.

2 - Munissez-vous des documents suivants : Pièce d'identité et livret de famille.

3 - Allez dans la rubrique « catalogue des services », cliquez sur « les démarches », puis, dans la zone « recherche » tapez « recensement citoyen en ligne ».

4 - Vous n'avez plus qu'à suivre les instructions.

A LA MAIRIE DE VOTRE DOMICILE

Munissez-vous de votre pièce d'identité et du livret de famille.



URBANISME

Vos démarches avant tous travaux : Rappel

La plupart des travaux de constructions ou effectués sur des constructions existantes nécessitent une demande d'autorisation préalable.

Le service Urbanisme est votre interlocuteur pour vos démarches de construction ou de transformation de votre habitat.

N'hésitez pas à le contacter auprès du secrétariat de la mairie: **05 63 75 90 04**



Depuis le 1er janvier 2017, l'usage des pesticides chimiques

est interdit sur une grande partie des espaces ouverts au public. Votée dans le cadre de la loi de transition énergétique, cette mesure constitue, avec la loi pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages, une avancée majeure pour la protection de la biodiversité et de la santé des populations.

C'est pourquoi la municipalité a engagé une gestion différenciée sur notre territoire.

A compter du 1er janvier 2019, ces dispositions s'appliquent aux particuliers.

NOS CIMETIERES

La commune s'est dotée d'un logiciel spécifique afin d'améliorer la gestion des cimetières.

Afin d'assurer une parfaite mise en place de ce service, les personnes ou familles qui possèdent une concession dans les cimetières de la commune sont invitées à remplir une fiche de concession.

Cette fiche est disponible au secrétariat de la mairie.

Vous devrez fournir les renseignements suivants :

- date de naissance et décès de la personne inhumée,
- nombre de places disponibles ainsi que le nom des ayants droits.

Informations complémentaires au secrétariat

Tél : 05 63 75 90 04

CONSEIL D'ARCHITECTURE
D'URBANISME
ET DE L'ENVIRONNEMENT
DU TARN

CAUE
DU TARN

Des conseils gratuits pour vous aider dans votre projet de construction, réhabilitation ou extension.

- Un regard en amont du projet
- Un échange d'une heure à proximité de chez vous
- Permanence sur RDV thématique architecture/paysage - CAUE 05 63 60 16 70
- Permanence téléphonique thématique énergie
Espace Info Energie du Tarn 05 63 60 16 80
Du lundi au vendredi de 9h à 12h

Plus d'infos : www.caue-mp.fr

Venez retirer votre sac jaune !

La CCLPA met à disposition des habitants qui utilisent les bacs de regroupement des sacs* pour vous aider à collecter et transporter le tri sélectif. Vous pouvez retirer ces sacs directement à la **Mairie de votre commune**.



MERCI DE PLIER VOS CARTONS DANS LES CONTAINERS

**POUR UN VILLAGE
PROPRE**

JE RAMASSE



RAPPEL

Toute infraction à la réglementation est passible d'une amende de 35€

Travaux et aménagements



Sentier piétonnier collège

Les travaux et aménagements se poursuivent sur notre commune.

La mise en sécurité au niveau de l'embranchement école-collège se poursuit avec la création d'un sentier piétonnier qui prolonge celui existant. La sécurité et la circulation routière sont, en effet, deux préoccupations majeures.

Prochamment, la mise en place de barrières urbaines sécurisera aussi l'accès à la salle de sport, Jacques Mazens.



Nouveau rétroprojecteur

L'installation audiovisuelle de la salle de conférence Delga, devenue obsolète, a été entièrement remise à niveau, afin de s'adapter au format numérique.

Les couverts de la place Centrale ont été totalement remaniés par nos agents.

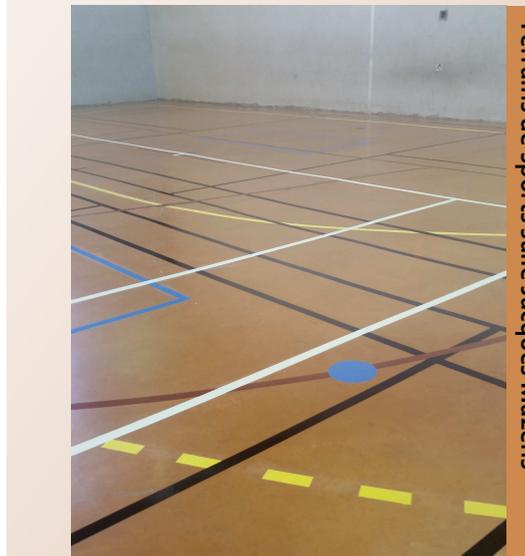
À l'école, parmi les travaux d'aménagement et de rénovation, le sol très abîmé de la salle d'activités a été remplacé par un carrelage.



Réfection sol salle école

Les agents ont profité des vacances scolaires pour tracer les lignes des terrains de sports dans la salle Jacques Mazens.

Enfin, l'isolation des appartements situés rue du Mercadial a été entièrement refaite.



Terrains de sports salle Jacques Mazens



Couverts place centrale



Isolation appartements

Nouveaux commerces

Les enfants du pays

Coiffeuse



Laura Menou

Prix de la meilleure apprentie de Midi-Pyrénées, Brevet de maîtrise chez « Beautys Hair » qui débouche sur l'enseignement du métier de la coiffure, un CDI à Lavarut chez « Organdi », notre jeune coiffeuse a finalement

choisi d'ouvrir son salon à Lautrec. Il faut donc lui souhaiter un très bel avenir !

Laura Coiffure, 33 rue de Lengouzy

Restaurant l'Embuscade



Maxime Debar

Une nouvelle enseigne en plein coeur du village de Lautrec, cave en pierre, produits locaux, et une furieuse envie de créer un espace pour le moins insolite, avec une vue imprenable, l'été en terrasse ! Maxime Debar prend le pari de faire vivre un endroit convivial et sympathique dans notre beau village.

L'Embuscade, terrasses du Mallegou
09 54 63 15 94

Les Créatifs



LAUTREC'REA

La boutique LAUTREC'REA ouvre au mois d'avril pour votre plus grand plaisir. Nous sommes une association de créateurs et créatrices. Seront exposés des bijoux, des attrape-rêves, des tableaux, des articles déco et bien d'autres articles ...

La porte est ouverte pour des créateurs désirant partager notre aventure. Rejoignez nous au 20 rue Lengouzy à Lautrec... Nous vous attendons avec impatience, nous serons ouverts tout l'été de 10 h à 19 h. **Sandrine 06 83 12 78 68**



Boucherie



Loetitia & Didier

Loetitia & Didier
votre boucher charcutier
06 45 46 61 72

Une année que nous sommes parmi vous... Une année que vous nous avez honorés de votre confiance et nous vous en remercions.

Nous espérons continuer à vous satisfaire pleinement.

Nous mettons notre savoir-faire et notre passion pour vous proposer des produits garantis de qualité et de saveur.

Retrouvez-nous toute l'année, les jeudis, vendredis, samedis et dimanches matins sur la place centrale de Lautrec.

Conciliateur de justice



Jean-Claude Raynaud

Monsieur Jean-Claude Raynaud, nommé par le premier Président de la Cour d'Appel de Toulouse, assure une permanence à la mairie de Lautrec, dans le bureau de l'assistante sociale, le deuxième vendredi de chaque mois, le matin de 9h à 12h.

Pour obtenir un renseignement ou le rencontrer, vous devez prendre rendez-vous au secrétariat de la mairie : 05 63 75 90 04

Actualité médiathèque

• Les Quiétudes

Depuis de nombreuses années, un partenariat existe entre « Les Quiétudes » et la médiathèque. La bibliothécaire se déplace aux Quiétudes pour apporter livres et disques aux personnes intéressées. Le beau temps du mois d'avril a permis à quelques résidentes, de faire une promenade jusqu'à la médiathèque pour emprunter des livres et échanger quelques mots autour d'un thé et d'une tarte aux pommes.



• Mois Nature

Pour la 8ème année consécutive, la médiathèque dédie le mois de mai aux plantes et à la nature. Les passionnés avaient rendez-vous, le vendredi 12 mai sur le marché ainsi que le samedi 13 à la médiathèque, pour échanger plantes et graines. Ils ont dégusté un sirop de menthe maison dont la recette est disponible à la médiathèque. Une exposition sur les insectes y est présentée, vous pouvez la voir jusqu'au 24 juin.



• Ressources numériques en ligne

Voir des films, écouter des web-radios, apprendre des langues étrangères, accéder à du soutien scolaire... Profitez d'un accès gratuit à toutes ces ressources numériques ! Pour cela il suffit de vous abonner à la médiathèque de Lautrec, partenaire de la Bibliothèque Départementale du Tarn.

Démo de maux de mots

Du coup... euh... j'ai dit « du coup » ?

Eh oui, on ne l'a pas vue venir, cette locution toute faite ; insidieuse, elle s'est glissée, sans crier gare, dans les conversations, les discours – un vrai tic de langage, parmi d'autres !

Mieux vaut la bannir de son vocabulaire si l'on se présente notamment au C.A.P.E.S. ; pas plus que « du coup » il n'est question de se laisser aller à dire : « par contre / en terme de / en fait / c'est pourquoi », ou à faire le signe « guillemets » avec ses doigts...

L'histoire des mots imposés ou pros-crits au gré des modes , à travers les siècles, nous est présentée dans la collection LE GOUT DES MOTS (Points) chez Denoël.

On y apprend, par exemple, que le terme CONVENT (communauté de religieuses), faisant l'objet de blagues grivoises, devint au fil des XVII^e et XVIII^e siècles COUVENT par souci de bienséance.

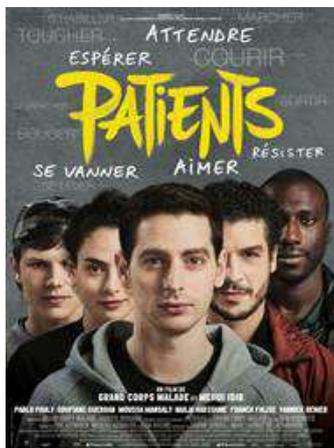
De quoi RIGOLER ! Mais oui, RIGOLER, verbe fort honorable, venant de RIGOLAGE, réjouissance, datant du XIII^e siècle et qui n'a pas réussi à passer le « goulot d'étranglement » du monde précieux du XVII^e siècle – pas plus que le mot SOUPE qui perdit, au profit de POTAGE, ses lettres de noblesse au temps des « perruques poudrées » de Louis XV.

Bien avant cette époque, on faisait du FORMage avec du lait de BERbis, on poussait la BERouette, le cœur battant la BERloque et on BERdouillait pas « du coup » ! La contraction de BER en BRE est apparue dès le XIII^e siècle dans LE ROMAN DE LA ROSE. Le « r » roulé à l'ancienne, selon Claude DUNETON, en fut la cause. Vous pouvez vous référer à son ouvrage AU PLAISIR DES MOTS, paru dans la collection LE GOUT DES MOTS. La lecture en est fort agréable...

Actualités cinéma

Prochaines séances :

Salle François Delga, rue du Mercadial



Mercredi 7 juin
à 20h30
Patients

de Grand Corps Malade,
Mehdi Idir
Avec Pablo Pauly, Soufiane
Guerrab, Moussa Mansaly
comédie
dramatique - 1 h 50

Se laver, s'habiller, marcher, jouer au basket, voici ce que Ben ne peut plus faire à son arrivée dans un centre de rééducation suite à un grave accident. Ses nouveaux amis sont tétras, paras, traumas crâniens.... Bref, toute la crème du handicap. Ensemble ils vont apprendre la patience. Ils vont résister, se vanner, s'engueuler, se séduire mais surtout trouver l'énergie pour réapprendre à vivre. Patients est l'histoire d'une renaissance, d'un voyage chaotique fait de victoires et de défaites, de larmes et d'éclats de rire, mais surtout de rencontres : on ne guérit pas seul.



Mercredi 21 juin
à 15h30
Boule & Bill 2

de Pascal Bourdiaux
avec Charlie Langendries,
Franck Dubosc, Mathilde
Seigner
comédie - 1 h 20

La famille de Boule mène une existence heureuse et paisible. Bill est parfaitement intégré dans cette petite famille, Boule travaille bien à l'école, sa maman donne des cours de piano à domicile tandis que son père est un dessinateur reconnu.

Tout bascule lorsque l'éditrice de ses bandes dessinées rejette le travail du père de Boule. Elle pense que le bonheur de la famille nuit à sa créativité. Le père de Boule revient à la maison avec la ferme intention de changer les choses. Boule et Bill mais aussi la maman vont également se mettre à faire dérailler ce « bonheur » familial jusqu'à l'explosion.



Mercredi 21 juin
à 20h30
Sage Femme

de Martin Provost
avec Catherine Frot,
Catherine Deneuve, Olivier
Gourmet
France - drame - 1 h 57

Claire est la droiture même. Sage-femme, elle a voué sa vie aux autres. Déjà préoccupée par la fermeture prochaine de sa maternité, elle voit sa vie bouleversée par le retour de Béatrice, ancienne maîtresse de son père disparu, femme fantasque et égoïste, son exacte opposée.

Tarif plein 5€

Tarif réduit 4€

Carnet 10 entrées 40€

Tarif groupe 3€

www.cinecran81.net



Programmation culturelle

La Scène Nationale d'Albi en partenariat avec la commune vous propose :

Les Butors Cirque Hirsute

Mardi 13 juin 2017 à 20h30
Place du Mercadial
ou Salle François Delga selon le temps

Avec leur cervelle de piafs, les Butors se livrent à une parade amoureuse de haute voltige, perchés à 7 mètres de hauteur sur une invention délicieusement spectaculaire : une immense échelle rotatoire, un manège diabolique inspiré des moulins à

vent et des roues de la mort. 350 kg de ferraille, d'astuces, de précision et de grâce... Ces drôles d'oiseaux se volent dans les plumes au cours d'un rituel saugrenu, enchaînant préliminaires aériens insolites, défis légèrement grivois, danses décalées et envols vertigineux. Un spectacle virtuose, acrobatique et burlesque à la recherche de l'oiseau rare et du mystère de l'équilibre amoureux.



ARTISTES

Mathilde Dalgans et
Nicole Carivenc

Mathilde Dalgans



Citoyenne de coeur à Lautrec depuis 2010 avec le lancement d'un concours de peintres dans les rues, le premier WE de septembre, puis la création de l'association des Pinceaux de Cocagne en février 2011 pour pérenniser cet événement, je me suis attachée à ce village sympathique et accueillant.

Dès le mois d'août de la même année, j'ai ouvert ma galerie « Couleurs de Cocagne » dans un local donnant sur la cour Saint Rémy, local investi désormais par le Café Plùm depuis que je me suis installée définitivement à Lautrec, Place du Monument en janvier 2015. Je peins régulièrement depuis la fin des années 90, essentiellement à l'huile. Mon travail est plutôt figuratif, inspiré par celui des impressionnistes comme Claude Monet, Berthe Morizot, Auguste Renoir, Paul Cézanne, Eugène Boudin et bien d'autres. Mes thèmes favoris : les scènes de rue, les paysages, les marines, les attitudes, l'inépuisable Venise etc. Depuis quelques temps, je me suis

mise au pastel et très récemment, à l'instar de mon invité d'août 2016 Philippe Janin, j'explore l'huile sur kraft. La galerie « Couleurs de Cocagne » est régulièrement ouverte de mi-mars à mi septembre et sur rendez vous. Contact : Mathilde Dalgans 2 Place du Monument 81440 Lautrec 05 82 95 19 07 ou 06 77 74 35 59 mathilde@dalgans.fr Site internet : www.dalgans.fr

Nicole Carivenc

L'atelier de Nicole CARIVENC est situé - 2, rue du Saint Esprit - on pourrait l'appeler - l'Atelier Bleu - tant par sa couleur extérieure, que par les oeuvres qui se trouvent à l'intérieur...



En effet , Nicole CARIVENC peint avec des gris bleutés , un peu d'ocre rouge et des blancs , sur des toiles marouflées... et l'effet acquis , rappelle un peu la couleur bleue du pastel. L'atelier sera ouvert à partir du 15 avril jusqu'au mois d'octobre.... (en principe) tous les jours de la semaine, à partir de 10 heures...

Si la porte est ouverte... surtout n'hésitez pas à rentrer... ne serait-ce que pour jeter un coup d'oeil... l'artiste sera très heureuse de vous y accueillir.

Exposition de photos

« Au fil des Rues »

Parcours dans les rues du village
toute la saison estivale



Quartier du Mallégou



Rue de la Mairie



Ma Case, un projet culturel au centre village

L'association Ma Case, à l'origine du Café Plùm en 2010, propose, depuis bientôt 7 ans, au coeur du village, un projet culturel comprenant de multiples formes d'interventions.

Chaque week end, Ma Case diffuse des concerts couvrant des domaines musicaux bien différents (musique du monde, chanson française, musiques improvisées, etc.). Cette année, plus de 130 concerts ont été proposés par le biais de l'association.

Mais au-delà de cette activité permettant aux habitants et autres spectateurs de bénéficier d'une offre culturelle de qualité, Ma Case organise également des opérations de médiation culturelle touchant les enfants scolarisés sur la commune.

Ces opérations de médiation peuvent prendre des formes très diverses, par exemple :

- rencontres entre des collégiens

et des artistes comme le groupe Bedmakers,

- atelier de pratiques artistiques avec le collège et l'école primaire finalisé par la création de "la chanson buissonnière" qui a été présentée en ouverture du festival de chanson "comme ça nous chante".

Enfin, de plus en plus régulièrement, l'association organise l'accueil d'artistes désirant travailler leur projet dans des conditions de convivialité et de sérénité, conditions d'exception que leur offre notre charmant village.

Les travaux d'agrandissement, réalisés il y a un an au sein du café Plùm, facilitent les actions menées en partenariat avec d'autres associations lautrécoises, en permettant d'accueillir en toute sécurité un plus grand nombre de spectateurs (A titre d'exemple, les ateliers et scènes ouvertes co-organisés par les Musicales et Ma Case et scène découverte musique avec Si& Si).

Pour la saison estivale qui avance à grands pas, Ma Case souhaite organiser en partena-

riat avec les élus des actions festives et culturelles qui auront vocation à réunir habitants du village, familles, enfants où chacun aura plaisir à se retrouver.

- Au programme, une date est déjà réservée : nous vous donnons rendez-vous le 24 juin, jour de la Saint Jean, pour un bal festif avec le groupe « L'Orquèsz » à 22 heures en accès libre sur la place centrale.

- Un spectacle de rue tout public et un concert de musique classique à la Collégiale Saint Rémi sont également prévus après l'été.

- Sans oublier, en juillet et en août des apéritifs concert qui auront lieu tous les jours, sauf le lundi, à partir de 19 heures dans la cour de l'école Saint Rémi...

A bientôt de vous retrouver !





CLASSE DE NEIGE CM2

Nous sommes partis en Classe de Neige le lundi 23 janvier. Le bus a démarré à 8h pour un voyage de 3h30. Pendant le trajet, nous avons regardé le film « Chiken Run ».

A l'arrivée, tous les enfants ont porté les valises dans les chambres et nous avons fait nos lits.

Nous avons donné le nom de « caverne d'Ali Baba » au lit d'Arthur car il avait installé toutes ses affaires en bazar.

Ensuite, nous sommes allés manger puis Vincent, notre animateur qui venait lui-aussi de Lautrec, nous a expliqué les règles de vie au chalet. Nous sommes allés chercher nos équipements de ski et nous avons fait de la luge.

Le premier soir, après le repas, nous avons fait une veillée « Contes et Légendes »... les histoires étaient drôles.

Le lendemain au réveil, certains garçons étaient en caleçon car il faisait trop chaud. Après le petit-déjeuner, nous nous sommes préparés pour aller skier. Nous avons fait trois groupes en fonction de nos niveaux de ski : les lynx, les renards et les marmottes. Noa n'a fait que tomber au tire-fesses ; et aussi Nico, le père de Margot, est tombé deux fois. Une fois c'était quand il nous prenait en photo et on a bien rigolé !

Le soir, dans la chambre 106, Paul et Arthur ont fait une bataille de cintres. Après le temps calme, on fait une veillée sur la montagne, mais ça nous a un peu ennuyés...

Au moment de se coucher, nous avons bombardé Paul qui sortait de la douche avec tous nos chaussons. Le maître a kidnappé le doudou

d'Ambre, mais elle a réussi à le récupérer pour la nuit.

Et aussi, nous avons découvert plein de choses sur nos camarades ! Melvin ronfle, Ambre parle en dormant et se mouche tout le temps, Paul chante en dormant, Daniel s'endort très tard...

Le soir René-Charles et Margot nous faisaient des ombres chinoises pour nous faire peur ou nous faire rire.

Un soir, Nico a laissé tomber son portable et les garçons ont

fait plein de photos avec... puis on le lui a rendu comme si de rien n'était avec l'aide de Jérôme, le père de Paul !

Le matin le maître nous réveillait avec sa go-pro.

Le dernier soir, à la boum nous nous sommes bien amusés, Paul a dansé deux fois avec Margot. Il y a eu des râteaux... et aussi des histoires d'amour. Vincent et Maguy, la mère de Mathis, ont dansé ensemble... Zoé a dansé avec le père de Paul et elle a dit qu'il dansait bien.

Le vendredi matin, nous avons passé les tests. Le groupe des marmottes a passé « l'ourson » et tout le monde a réussi. Les renards ont tous eu leur « flocon » sauf Jules qui a obtenu directement sa « première étoile ». Les lynx avaient tous un niveau différent, ils ont passé leur première, deuxième ou troisième étoile. Tout le monde a réussi, et nous pouvons féliciter Zoé, la meilleure d'entre nous, car il lui manque juste l'étoile d'or.

Ensuite, certains ont vu un épisode de « c'est pas sorcier » et les autres ont rempli leur carnet de bord. Puis nous sommes partis. Nous étions presque tous tristes de rentrer sauf Mathis et Jordan parce que c'était leur anniversaire et il leur tardait d'ouvrir leurs cadeaux.

Le voyage en bus s'est bien passé, on a joué au loup-garou pendant deux heures. Robin, Noa et Camille ont joué au quizz des animaux.

Nos frères et soeurs n'étaient pas très contents de nous revoir, nos parents en revanche étaient très heureux.



Olympique Lautrecois de Football

Pour la 26ème édition du Challenge des bénévoles de Clubs de Football, l'Olympique Lautrecois a monté un dossier pour mettre en avant Michel CARAYON qui honore cette année sa 40ème licence au sein de l'Olympique Lautrecois de Football (1ère licence en 1977). 12 candidatures au départ sur le Tarn, 6 pré-sélectionnés pour la réception au District du TARN de football le Vendredi 24 Mars 2017, pour au final, 3 bénévoles retenus qui seront invités au Stade de France pour les finales de la Coupe Gambardella (coupe jeunes) et la Coupe de France 2017 le Samedi 27 Mai 2017. Résultat, c'est Michel qui a été retenu parmi les 3 bénévoles et qui aura la chance d'aller à Paris.

Bravo à lui qui le mérite amplement pour tout ce qu'il a fait pendant ces 40 dernières années au sein de l'Olympique Lautrecois de Football.



Le TCL FINALISTE DU CHALLENGE CATHARE

Après un excellent parcours en phase de poule, le TCL s'incline en finale, face à l'équipe de Penne 4 /2. Les deux équipes nous ont montré un très bon niveau de jeu. Bravo à tous pour cette belle performance.

D'autres compétitions départementales et régionales ont débuté :

- la coupe du Tarn 15/16 ans où Antoine et Hugo se sont imposés face à Carmaux 4/0,
- la coupe de l'amitié où nos dames enchaînent les victoires.

- la deuxième équipe dames a débuté son premier tournoi et sa première rencontre dans le cadre des Raquettes FFT.

Enfin, nos messieurs ont fait leur premier match en Régionale 3, championnat des Pyrénées Caisse d'Epargne, sans oublier notre tournoi interne homologué. Nous souhaitons un excellent palmarès à toutes les équipes engagées.



DEUX DATES A RETENIR

- **lundi 19 juin 2017**

de 17 heures à 19 heures

Salle Jacques Mazens à LAUTREC

Viens découvrir le tennis et nous rejoindre

Animation gratuite ouverte à tous dès l'âge de 6 ans.

- **semaine du 26 juin Initiation Tennis**

Vous aimeriez jouer au tennis avec vos enfants ou avec vos ami(e)s... Le club vous propose 12 heures d'initiation dans une ambiance joyeuse et conviviale, avec un moniteur diplômé d'Etat au tarif avantageux de 40 € Cours réservés aux adultes non licenciés, nombre de participant (e)s : de 4 à 6 (2 séances par semaine de 2 heures, les cours s'étaleront sur 3 semaines). Les jours et horaires seront fixés plus précisément après les inscriptions.

Inscriptions avant le 16 juin 2017

par mail au tennisclublautrec@yahoo.fr

ou au 06.67.85.96.38 . Pour tout renseignement complémentaire, contactez Déborah au 06.67.85.96.38



Mary Lugan

Mary Lugan ,
promue Chevalier
des Palmes
Académiques.
Wouaw !

Quel honneur !

Elle est aussi un

membre actif de l'association **Eclats de rimes**.



Bonjour à tous,

Tout d'abord, je renouvelle
mes remerciements à Mon-
sieur le maire de nous offrir
l'opportunité de pouvoir
s' adresser à vous, par le
biais du bulletin municipal de LAUTREC.

J'en profite donc pour aborder trois points :

- attention à la vitesse en agglomération de
LAUTREC. Je vous rappelle qu'une grande
partie de la Route de Castres (RD 83) et
l'entrée des routes alentours (Route de
Réalmont, de Vielmur, de Brousse et de
Venes) est limitée à 30 km/h, par arrêté
municipal. Des panneaux de signalisation
sont implantés le long de ces voies de
circulation. Des services de contrôle de la
vitesse seront réalisés prochainement.

- Pour les randonneurs et promeneurs de la
Voie Verte : Prière de ne rien laisser à la vue
de tous dans les véhicules en stationnement,
ce pour ne pas attirer l'attention.

- L'opération « tranquillité vacances » est
toujours d'actualité. Ne pas hésiter à prendre
contact avec la gendarmerie de LAUTREC au
05.63.70.83.10 ou à se déplacer à notre unité
afin de remplir l'imprimé adéquat. Des
passages réguliers seront effectués aux
abords de votre habitation durant nos
patrouilles.

Pour toute urgence : faites le 17. En cas de
besoin non urgent (prise de rendez vous, ren-
seignement, etc...), composez le numéro de la
brigade de LAUTREC : 05.63.70.83.10.

Toute la brigade se joint à moi pour vous sou-
haiter un beau printemps et une belle saison
estivale. Adjudant JARRY Guillaume, commandant



RandS Production



EPISODE VI

Cette année,

RandS

Production

vous

propose de

vivre un

spectacle de

danse

contempo-

raire au

coeur du

village. Vivez une expérience sensorielle au travers des
ruelles, places et lieux mythiques du quartier médiéval.

La ballade prendra fin à l'espace de la Caussade. Cette
soirée sera organisée le 13 Juillet 2017, après le
traditionnel feu d'artifice, pour une durée d'une heure.

Par ailleurs, RandS travaille sur de nombreux formats
vidéos avec notamment un documentaire sur l'Ail Rose,
disponible cet été ainsi qu'un court métrage de fiction
« Lipstick » disponible fin juin.

De nombreuses activités seront dévoilées tout au long
de l'année. Nous avons à coeur de partager avec vous le
cinéma et la culture au sein de notre commune.

François Sers et Gabriel Rigoni

VIDE-GRENIERS Dimanche 18 juin

Il aura lieu le Dimanche 18 Juin, aux lieux habituels et
pour un tarif inchangé (depuis 5 ans).

Pour ceux qui ont un bulletin d'inscription, merci de nous
le retourner. Pour les nouveaux, vous pouvez nous joindre
à la Boutique « l'Obrador » 5, rue de Lengouzy aux ho-
raires d'ouverture ou chez le Président de l'ALSAM, route
de Roquecourbe (05 63 70 62 36 ou 07 86 91 98 77)



Vide-greniers à Lautrec



Le théâtre de l'Isatis compte 45 adhérents (enfants, adolescents, adultes) qui pratiquent le théâtre dans les différents cours mis en place. Le nouveau bureau est constitué de Nathalie Manzano, la Présidente ; Brigitte Ormière, la Trésorière et Sylvie Sanchez, la Secrétaire.

Nous avons de nombreux costumes, pour tout renseignement à ce sujet, n'hésitez pas à nous contacter.

Cet été, vous pourrez venir découvrir et vous initier aux jeux de rôle avec Léo dans la salle François Delga.

Demandez le programme du théâtre Isatis !

20 et 21 mai à Lautrec

à 15h00.

« Le meunier veut marier sa fille ! »

D'après Camélia d'Argis

Samedi 24 juin à Montdragon

à 20h30 - salle communale

Travaux d'élèves

Samedi 1 juillet à Lautrec

de 14h30 à 21h00.

Balade théâtralisée



L'ATELIER du SABOTIER

Après quelques travaux réalisés par la Communauté des Communes (que nous remercions

vivement), afin de mieux régler l'axe des poulies (bruit) et la pose de protections transparentes pour sécuriser, l'atelier est fin prêt à ré-ouvrir. C'est à l'occasion des Journées Européennes des Métiers d'Art que la saison 2017 est lancée.

Comme toujours, l'Atelier du Sabotier s'articule autour de trois axes :

- ⇒ démonstration et fabrication manuelles et mécaniques (pour ces dernières, le dimanche après-midi, pour les festivités estivales et les groupes)
- ⇒ visite de l'exposition des collections de sabots et galoches,
- ⇒ visite de l'exposition des vieux outils au 1^o étage.

Horaires

- du 31 Mars à mi-Juin : Dimanche (matin et après-midi), Vendredi, Samedi (après-midi) et jours de fêtes et ponts
- de mi-Juin à mi-October : Dimanches et Festivités (matin et après-midi), tous les jours de la semaine sauf le Mardi (de 14 h30 à 18 h30).

FETE DES SABOTS

le Dimanche 16 Juillet

Comme à l'accoutumée, grand marché artisanal et gourmand sur les places de Lautrec, avec la possibilité de se restaurer auprès des producteurs agro-alimentaires. Des tables et bancs à la disposition de tous sous les ombrages de la place du Monument. Par ailleurs de nombreux artisans d'art vous présenteront leurs œuvres, fruits d'un savoir-faire remarquable.

Côté animations : démonstrations artisanales : forge, cuir, tapisserie, décoration de jardin...

L'après-midi, animation avec le groupe folklorique « L'Occitane de Blaye », danses, chants, musique...

LAUTREC
vendredi 4 et samedi 5 août 2017

de fête
de l'ail
rose
de Lautrec



L'an dernier, plus de 20 000 visiteurs sont venus le 1^{er} week-end d'août à Lautrec pour fêter le double anniversaire de l'Ail Rose de Lautrec : 50 ans de Label Rouge et 20 ans de l'IGP.

Producteurs, habitants de Lautrec ou des alentours, connaissances, vous avez été plus de 150 bénévoles à participer pour faire en sorte que

cette fête se déroule dans les meilleures conditions. Merci à tous. Merci également aux associations locales qui se sont jointes à nous afin d'apporter leur savoir-faire et un plus d'animations qui a permis d'étoffer cette fête et embellir un peu plus notre village. La fête de l'Ail Rose de Lautrec aura lieu cette année le vendredi 4 et le samedi 5 août.

Comme chaque année, de nombreuses animations auront lieu : concours, musiques, marchés, expositions, spectacles, jeux pour petits et grands et repas conviviaux.

La nouveauté cette année : le repas du vendredi soir, qui sera sous l'effigie de l'Ail Rose de Lautrec, ayant pour plat principal une gigolette de canard (cuisse/contre-cuisse désossée et farcie) accompagnée d'une sauce à l'Ail Rose de Lautrec, servie avec des pommes de terre persillées.

Nous aurons cette année encore besoin de vous tous pour pouvoir assurer cette manifestation. Plus de 150 bénévoles seront à nouveau nécessaires, que ce soit pour ½ journée ou plusieurs jours. Par avance, merci de votre implication qui permet, ensemble, de mettre en avant notre produit et notre village en lumière, dans la bonne humeur.

Si vous êtes également intéressés pour participer à des concours, n'hésitez pas à revenir vers nous. Nous vous rappelons que les concours de compositions artistiques et de tarte à l'ail sont ouverts à tous. Si seul l'ail manque pour vos réalisations, n'hésitez pas à nous contacter.

Si vous souhaitez aider à l'organisation, vous inscrire aux concours ou bien avoir d'autres informations, contacter le syndicat de l'Ail Rose de Lautrec au 05 63 75 90 31 ou par mail à

info@ailrosedelautrec.com.

Le Syndicat de l'Ail Rose de Lautrec

CONFRERIE DE L'AIL ROSE DE LAUTREC

Après la trêve des confiseurs que les confréries respec-

tent également, l'année 2017, déjà bien entamée, a été l'occasion de reprendre notre bâton de pèlerin afin de continuer à faire la promotion de l'Ail Rose de Lautrec et de son terroir.

Notre assemblée générale s'est tenue à la salle des associations le vendredi 24 février 2017. Devant une assistance d'environ 50 personnes, et en présence de plusieurs représentants de la municipalité, de certains maires du canton et du président du Syndicat de l'Ail Rose de Lautrec, ce fut un moment privilégié pour rappeler nos actions 2016 :

- 58 sorties auprès des confréries amies qui nous invitent à leur chapitre.
- présence de la confrérie avec la soupe à l'ail dans diverses manifestations : marché des arbres à Revel, rassemblement de France Alzheimer, marché de Noël à Lavaur, foire de l'ail à Trets
- actions dans le Var
- organisation de notre chapitre annuel le jour de la fête de l'ail avec la présence de 62 confréries.

Voilà, tracées en quelques lignes, nos principales activités. Il faut préciser que l'équipe dirigeante a été reconduite et renforcée par l'apport de sang neuf.

Notre prochain chapitre est déjà en préparation.

Confraternellement vôtre

Le grand maître.



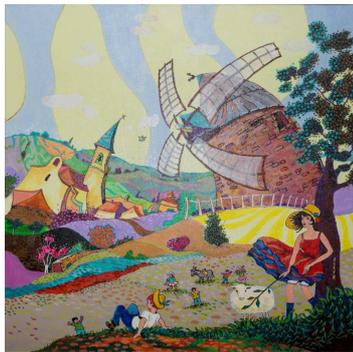


Festival Artistique en Pays de Cocagne 2017

Cette année, le festival se déroulera du 4 août au 3 septembre avec pour points forts :

- Une exposition sous chapiteau à l'occasion de la Fête de l'Ail les 4 et 5 août
- Le concours de carnets de croquis "Croq' Cocagne" du 15 août au 1er septembre, sur le territoire de la communauté de communes.

Des expositions dans tout le village et le 8ème concours de peintres dans les rues de Lautrec les 2 et 3 septembre.



OUTILAUTREC

les 7 et 8
Octobre

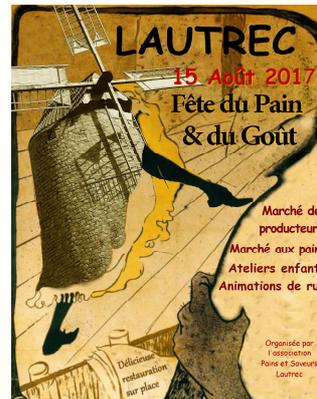


La 4^e édition d'OUTILAUTREC est programmée. C'est désormais une manifestation bien

établie dans le calendrier européen des passionnés d'anciens outils et de l'art populaire. Déjà, les inscriptions arrivent et nul doute que le plein d'exposants sera fait, tant sous les couverts de la place Centrale que sous les chapiteaux de la CCLPA sur la place du Monument.

Pour l'animation et l'exposition d'art populaire, à l'heure où nous rédigeons, nous peaufinons diverses options et nous en reparlerons.

OUTILAUTREC est une grosse affaire, pour laquelle nous avons besoin de monde : montage des chapiteaux, publicité, buvette, accueil, etc...Tous les coups de main sont acceptés, contactez-nous.



FETE DU PAIN

L'appel paru dans le dernier numéro du bulletin municipal pour perpétuer la fête du pain a été entendu. Merci à

tous ceux qui vont relever le défi. Une équipe est déjà en place pour redonner vie à l'association « Pains et Saveurs » qui portera désormais cette manifestation. Laurent Marti, qui a longtemps été en première ligne n'abandonne cependant pas le navire et reste impliqué dans l'organisation de la prochaine Fête du Pain.

Il n'est pas trop tard pour rejoindre « Pains et Saveurs », que ce soit comme membre actif ou bénévole pour les multiples tâches à accomplir le 14 et le 15 août prochains.

Merci à vous

Paul Vernazobres, administrateur

contact : paul.vernazobres@laposte.net

tel : 05 63 58 31 91 - 06 77 74 35 59

DIMANCHE

2017

15 octobre



LA LAUTRECOISE

PREMIERE EDITION

Parrainée par Yannick JAUZION

2 parcours trail : 12 et 22 km

1 parcours randonnée de 12 km

2 parcours rando VTT : 30 et 50 km

1 parcours initiation course enfants

lautrecsportsnature.jimdo.com



LETTREC



Cette année, la troisième édition du Festival LETTREC a eu lieu le 29 et 30 mai ! Les 400 sixièmes des collèges de Lautrec, Castres, Labruguière et Leguevin (Gers) ont déferlé dans les rues sur deux journées afin d'apprendre notre langue et notre histoire culturelle grâce à des spectacles, des jeux, des ateliers riches et variés ! Comme les autres éditions du festival, le programme a été festif : spectacles au théâtre de la Causade, chasse au trésor dans les rues du village, karaoké endiablé autour de la grammaire, chirurgie lexicale à l'hospice des mots blessés, confection de sabots ou du bleu de pastel, visite du Moulin et une nouveauté 2017 : la machine à remonter le temps qui a été installée sur la place du marché !

L'association lautrécoise *Au Fil de l'Autre* est heureuse d'organiser ces journées pour ré-enchanter l'école. Contempler le visage enthousiaste de certaines d'enfants avides d'apprendre n'a pas de prix !



FNACA : Vie du comité



Commemoration

Le comité FNACA de Lautrec a tenu son assemblée générale annuelle le dimanche 27 novembre 2016, à la salle des associations. Une trentaine d'adhérents étaient présents à cette assemblée qui compte 74 adhérents plus une dizaine de sympathisants.

L'assemblée a débuté par une minute de silence, observée à la mémoire d'anciens combattants, qui nous ont quittés en cours d'année dans le département. Heureusement, le comité de Lautrec n'a pas eu à déplorer de décès. Le bureau démissionnaire a été reconduit dans son intégralité, à savoir : Président, Gilbert AURIOL, Trésorier, Lucien CARAYON, Secrétaire, Pierre FABRIES, Porte-drapeaux Simon MARCOU, Robert LAFON et Guy TEULADE.

En tant qu'anciens combattants, nous sommes tenus au devoir de mémoire, ce qui nous oblige à participer aux commémorations du 19 mars 1962, fin de la guerre d'Algérie ; date qui nous tient particulièrement à cœur, car nous y avons tous participé ; ainsi qu'aux cérémonies du 8 mai et du 11 novembre. Nous nous rendons également dans les communes du canton qui organisent des cérémonies du souvenir.

Nos porte-drapeaux sont souvent sollicités par d'autres comités du département pour l'inauguration de plaques du souvenir ou dénominations de rues ou plaques concernant la guerre d'Algérie.

Du 29 avril au 1^{er} mai 2016, nous avons, avec le voyageur Balent, organisé un séjour à ASCAIN dans les Pyrénées Atlantiques, à la maison familiale de la FNACA. Nous avons été très bien reçus. Les 50 participants ont été ravis, à tel point que la plupart, nous ont demandé d'organiser un autre voyage en 2017. Et c'est déjà chose faite puisque le car est complet pour un séjour de 4 jours sur la Costa Brava du 12 au 17 mai 2017.

Comme chaque année, nous organisons une journée grillades, dans une des communes du canton qui nous offre gracieusement une salle. C'est une journée de rencontres, d'échanges, de convivialité, très prisée par la majorité des adhérents que certains ne manqueraient sous aucun prétexte.



Année spéciale

Le Club de l'Amitié des Aînés de Lautrec s'apprête à célébrer ses 40 ans d'existence

le 10 octobre prochain à la Salle Aimé Faguet de La Mouline à Cuq les Vielmur. Pour cela, tout est mis en oeuvre pour la réussite de cette journée exceptionnelle.

Au programme : repas dansant avec un menu de fête élaboré par notre traiteur habituel Viaule, animé par l'Orchestre Gaches et son trompettiste, création par les adhérents pour cette occasion d'une chorale et diverses animations surprises, nous fêterons également ce jour-là les anniversaires de mariage.

Notre club ne cesse de progresser, tant par le nombre de ses adhérents en hausse : 191 actuellement, que par le rajeunissement de ses membres puisque du fait de notre affiliation à Génération Mouvements, nous pouvons désormais accueillir tous les âges.

Deux activités en particulier voient augmenter et ra-

jeunir leurs membres. L'activité randonnées avec 54 adhérents de tous âges, dont certains même n'ont pas atteint celui de la retraite, l'activité informatique, outil moderne indispensable, regroupe tous les niveaux et est en nette hausse.

Egalement bonne participation et ambiance amicale pour les autres activités de notre club, telles que : concours de belote, jeux de société, atelier tricot, loto, spectacles et repas festifs avec bal, sorties et voyages.

Quel que soit votre âge, venez rejoindre notre club, un accueil chaleureux vous sera réservé.

Inscriptions auprès de Mme L. Auret, présidente 05.63.72.50.49.



L'association Sansan silencieuse mais toujours active a profité de la journée portes-ouvertes du Lycée de La borde-basse à Castres, pour accueillir le Professeur Kimura et faire le point sur le travail en cours au lycée, avec les enseignants concernés. Le professeur Kimura, spécialiste renommé au Japon des conséquences de la contamination radioactive suite à la catastrophe de Fukushima et Tchernobyl a proposé un audacieux projet. Soucieux d'informer sans

cesse les sociétés modernes, il avait déjà été à l'origine d'un document en direction des enfants japonais pour expliquer les enjeux du risque nucléaire. Il veut aller plus loin en initiant une coopération entre lycéens français et japonais pour réfléchir à tous les aspects - positifs et négatifs - de la production d'énergie par un procédé nucléaire. Avec l'espoir d'aboutir à la réalisation d'un fascicule qui permettrait à chacun de se forger une opinion.

L'association Sansan qui organise l'accueil d'enfants de Fukushima à Lautrec, des conférences, des expositions photos, des projections de films sur ce sujet, a décidé d'aider à la concrétisation de cette idée. Elle a contacté le lycée de la Borde Basse de Castres. L'accueil chaleureux rencontré a permis de commencer le travail de collecte et d'organisation des connaissances avec une classe de première STL. Cette phase va déboucher sur la transmission d'un dossier aux élèves japonais qui vont à leur tour le nourrir. Ce décalage s'explique par le décalage des rentrées (septembre en France et avril au Japon). La confrontation des idées met en oeuvre plusieurs disciplines : anglais, géographie, physique, SVT. Cette journée a été l'occasion d'une rencontre fort sympathique avec les entraîneurs de l'équipe de Rugby du lycée - déjà championne de France - sélectionnée pour porter les couleurs de notre région à Tokyo au Japon, lors de la coupe du monde scolaire en 2017. L'association travaille actuellement à un projet d'accueil d'enfants pour l'été 2017. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés de son évolution.

Au fil du Conseil Municipal

Séance du 7 novembre 2016

Pouvoirs : Mme F. GOURLIN qui donne pouvoir à M. G. BERTRAND

Mme E. BARTHE qui donne pouvoir à M. T DAGUZAN
M. V. DESRUMAUX qui donne pouvoir à M. T. BARDOU
Mme F. PORTES qui donne pouvoir à Mme A. SALMON
Excusée : Mme L. BONNASSIEUX

PARTICIPATION DES COMMUNES AUX FRAIS DE FONCTIONNEMENT DE L'ECOLE

Le Maire rappelle au Conseil Municipal que la participation des communes ayant des enfants domiciliés sur leur territoire et fréquentant l'école élémentaire de Lautrec, doit être réévaluée chaque année. Les dépenses prises en compte sont les dépenses de fonctionnement .

Pour 2015, les éléments sont les suivants :

Charges courantes : 2015	
Eau	3 275 €
Electricité	21 095 €
Téléphone, Informatique	1 415 €
Produit entretien	2 318 €
Photocopieur	596 €
Loyer Photocopieur	1 632 €
Personnel	96 199 €
Fournitures scolaires	11 509 €
Papier	184 €
Cinécran	406 €
Théâtres	920 €
Transport Piscine	1 219 €
Pharmacie	341 €
Entretien bâtiments, terrains	4 723 €
Contrôle extincteur	234 €
Contrôle disconnecteur	292 €
Maintenance chauffage	1 296 €
<u>TOTAL</u>	147 654 €

L'école élémentaire de Lautrec comptant, pour l'année scolaire 2015/2016, 213 élèves, le coût par élève est donc : 147 654 € / 213 soit 693.21 €.

A l'unanimité, le Conseil Municipal fixe le montant

de la participation aux frais scolaires à 693.21€ par enfant et sera applicable pour l'année 2016/2017.

ASSOCIATION MEDIA TARN : SIGNATURE D'UNE CONVENTION DANS LE CADRE DE L'OPERATION « ECOLE ET CINEMA »

Mme Taillandier informe le Conseil Municipal que l'opération « Ecole et Cinéma » est une action culturelle et pédagogique mise en place par les Ministères de l'éducation Nationale et de la culture.

L'accompagnement avant et après la projection est mis en oeuvre par l'association Média Tarn.

A ce jour, aucune contribution financière n'était demandée aux communes bénéficiant de cette opération. Cette association ne peut plus supporter seule les frais de gestion engendrés par la mise en oeuvre « Ecole et Cinéma » et propose, le versement d'une contribution financière municipale. Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal approuve la convention « *Contribution financière municipale annuelle* » fixant la participation de la commune à l'opération « Ecole et Cinéma » à 1.50 €/élève/an.

MISE EN CONFORMITE DES STATUTS DE LA CCLPA AVEC LA LOI NOTRe ET TRANSFERT DE LA COMPETENCE FACULTATIVE « CREATION ET GESTION DE CREMATORIUMS »

Par courrier du 10 mai 2016, Monsieur le Préfet du Tarn a demandé à la CCLPA de mettre ses statuts en conformité avec la loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République), compte tenu des transferts de compétences intervenant à partir du 1^{er} janvier 2017. Monsieur le Maire précise également aux membres de l'assemblée que, suite à la présentation par les élus de la CC Sor et Agout d'un projet de création et de gestion d'un crématorium, les membres du Conseil de Communauté ont approuvé à l'unanimité le transfert de la compétence facultative « Création et gestion de crématoriums ».

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le transfert de la compétence facultative « création et gestion de crématoriums », et le projet de nouveaux statuts de la CCLPA.

APPROBATION DE L'AVENANT N°1 A LA CONVENTION DU SERVICE COMMUN MUTUALISE « AUTORISATIONS DU DROIT DES SOLS » (ADS)

Les membres de la Commission « Aménagement du territoire et urbanisme » de la CCLPA proposent d'apporter des modifications à la convention conclue entre cette dernière et les communes.

Ils souhaitent que ce service soit, pour partie, facturé aux communes puisqu'il ne s'agit pas d'une compétence transférée. Les communes paieront donc la moitié du coût du service et la CCLPA financera l'autre moitié.

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, l'avenant n°1 à la convention du service commun mutualisé « Autorisations du Droit des Sols ».

MODIFICATION DU REGIME INDEMNITAIRE DE DEUX AGENTS

Suite à l'évolution de carrière de deux agents, l'Indemnité d'Administration et de Technicité, préalablement octroyée à ces agents, doit être remplacée règlementairement par l'Indemnité Forfaitaire pour Travaux Supplémentaire.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'instaurer en faveur de ces personnels l'Indemnité Forfaitaire pour Travaux Supplémentaires.

DECISION MODIFICATIVE AU BUDGET DE LA COMMUNE

Pour équilibrer les comptes en section d'investissement, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de modifier les budgets 2016 comme ci-dessous :

Opération 10005: Voirie

Compte 2315 : + 2000€

Opération 10 : Grosses Réparations

Compte 2313 : - 2000€

RENEGOCIATION D'UN EMPRUNT A LA BANQUE POPULAIRE ET AU CREDIT AGRICOLE

1/ BANQUE POPULAIRE OCCITANE

Un emprunt a été fait auprès de la Banque Populaire Occitane en 2007, afin de financer les travaux d'aménagement de la RD 92 « Route de Vielmur ».

Montant initial du prêt : 150 000 €

Taux : 4.47%

Durée: 180 trimestres

Montant des échéances trimestrielles : 3444.53 €

Les taux des crédits sont actuellement bas et une demande de renégociation du prêt a été faite auprès de la Banque Populaire Occitane qui propose le réaménagement suivant :

Nouveau taux: 2.05%

Durée restante : 26 trimestres

Montant des échéances trimestrielles : 2 440.97€

Frais d'avenant : 775€

Indemnités de Remboursement Anticipé : 8%

Les autres conditions du contrat restent inchangées. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de renégocier le prêt n° 7026876 aux conditions exposées ci-dessus.

2/ BANQUE CREDIT AGRICOLE

La Commune a contracté trois emprunts auprès du Crédit Agricole Nord Midi-Pyrénées afin de financer plusieurs travaux d'aménagement. Les taux des crédits sont actuellement bas et une demande de renégociation des différents prêts a été faite auprès du Crédit Agricole qui propose un réaménagement du taux de ces différents prêts, par avenant au contrat, qui sera soumis pour étude et validation à la direction de l'établissement, aux conditions suivantes :

1-Prêt n° 44170195072 : Requalification RD 83 « Route de Castres »

Montant initial du prêt : 600 000 €

Taux actuel : 3.93 %

Durée : 240 mois

Date de la dernière échéance : 31 octobre 2016

Périodicité : mensuelle

Nouvelle proposition :

Date de l'étude du réaménagement : 7 octobre 2016

Capital restant dû : 487 436 €

Nouveau taux: 1.70 %

Durée restante : 177 mois

Périodicité : mensuelle

Frais du réaménagement : 450 €

2-Prêt n° 72606543018 : Construction Espace Intergénérationnel

Montant initial du prêt : 334 700 €

Taux actuel : 3.50 %

Durée : 177 mois

Date de la dernière échéance : 31 octobre 2016

Périodicité : trimestrielle

Nouvelle proposition :

Date de l'étude du réaménagement : 7 octobre 2016

Capital restant dû : 222 914 €

Nouveau taux: 1.70%

Durée restante : 108 mois

Périodicité : trimestrielle

Frais du réaménagement : 450 €

3-Prêt n° 98103444445 : Construction Crèche

Date de l'étude du réaménagement : 07 octobre 2016

Montant initial du prêt : 195 000 €

Taux actuel : 3.40 %

Durée : 162 mois

Date de la dernière échéance : 30 septembre 2016

Périodicité : trimestrielle

Nouvelle proposition

Capital restant dû : 85 289 €

Nouveau taux: 1.20%

Durée restante : 60 mois

Périodicité : trimestrielle

Frais du réaménagement : 450 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, émet un avis favorable pour le réaménagement avec le Crédit Agricole Nord Midi-Pyrénées des prêts ci-dessus et accepte les nouvelles conditions.

DESAFFECTATION ET DECLASSEMENT D'UNE EMPRISE DU DOMAINE PUBLIC EN VUE D'UNE CESSION

La commune de Lautrec a été saisie de la part du propriétaire des parcelles B 966-967-968, situées à la Bade, d'une demande d'acquisition d'une emprise du domaine public d'une superficie de 99m², Préalablement à toute opération de cession, il est nécessaire de désaffecter et de déclasser cette portion du domaine public.

Considérant que le déclassement de cette emprise ne porte pas atteinte aux fonctions de desserte ou de circulation et que les droits d'accès des riverains ne sont pas mis en cause, et considérant que le déclassement de la dite emprise en vue du projet de cession précité peut se dispenser d'enquête publique.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, accepte de désaffecter et de déclasser une emprise de 99m², située à La Bade au droit des parcelles B 966-967-968, conformément à la

division parcellaire, la cession de cette portion du domaine public au propriétaire des parcelles B 966-967-968 pour un montant de 2 000 € et précise que tous les frais inhérents à cette transaction seront supportés par le demandeur (frais de notaire, document d'arpentage) ;

REPRISE DE SEPULTURE EN TERRAIN COMMUN AU CIMETIERE DE PROVILLERGUES

Quelques sépultures, parfois anciennes, et pour certaines d'entre elles, en état d'abandon, ont été recensées dans le cimetière de Provillergues.

Ces tombes sont dépourvues de titre de concession et relèvent donc du régime du terrain commun. La Commune a la possibilité de reprendre ces sépultures dans un délai de 5 ans suivant la dernière inhumation (art 223-5 du Code Général des Collectivités Territoriales). Le cimetière est à ce jour complet et il devient nécessaire de libérer des emplacements en vue de futures demandes de concession. Cette procédure de reprise peut également permettre, pour les familles qui le souhaitent, de régulariser l'achat d'une concession. Un « avis au public » a été affiché aux portes du cimetière avant la Fête de la Toussaint, afin d'informer les familles de cette volonté municipale d'effectuer la reprise des sépultures en terrain commun. Il appartient au Conseil Municipal de décider de cette procédure, et un arrêté municipal interviendra ensuite pour fixer les conditions de la reprise.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'engager la reprise des sépultures en terrain commun au Cimetière de Provillergues

INDEMNITE 2016 DE CONSEIL AU TRESORIER

Après en avoir délibéré, par 4 voix contre, 4 abstentions et 10 voix pour, le Conseil Municipal décide d'attribuer 497.95 € brut à M. BAULES, percepteur et 41.74 € à Mme COSTE au titre des indemnités de conseil.

INDEMNITE 2016 DE GARDIENNAGE DE L'EGLISE SAINT REMI

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de verser 400 € à l'Abbé Maynadier au titre des indemnités de gardiennage de l'Eglise pour l'année 2016.

ACHAT DE BATIMENTS ROUTE DE CASTRES

Le Maire précise à l'assemblée que cette délibération annule et remplace la délibération n° 2016/21 du 13 avril 2016.

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal l'opportunité pour la Commune d'acquérir une partie des bâtiments et jardins de la propriété mise en vente par les héritiers Lacour.

Ces bâtiments, sis route de Castres, serviraient de local de stockage, désengorgeant ainsi le local technique de la salle polyvalente, arrivé à saturation, ainsi que l'atelier des services techniques de la route de Vielmur, devenu exigü. Il indique également que la présence d'un accès, par la petite venelle de la rue Obscure, au cœur du village, est un atout considérable. De plus, les jardins, idéalement situés en bordure de la route de Castres, pourraient, à terme, permettre la réalisation d'un parking.

Le prix d'achat proposé aux vendeurs est de 70 000 € pour l'achat de la parcelle D 296 et de la parcelle qui sera issue de la division de la D 295, (les frais notariés étant estimés à 7 000 €) et de 2 500 € (plus les frais notariés) pour la venelle cadastrée D 297.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve l'acquisition de la parcelle cadastrée D 296 et de la parcelle issue de la division de la D 295 au prix de 70 000 € et l'acquisition de la parcelle D 297 au prix de 2 500 €

Séance du 12 décembre 2016

Pouvoirs : Mme Alexandra Taillandier donne pouvoir à T. Daguzan

M. V Desrumaux donne pouvoir à T. Bardou

Mme A. Pouilhe donne pouvoir à Fabienne Portes

SUBVENTION ECOLE CLASSE DE NEIGE 2017

La classe de neige aura lieu du 23 janvier au 27 janvier 2017 et va concerner 28 enfants.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal décide de verser une subvention de 55 € par enfant partant en classe de neige soit 1 540€

APPROBATION DE L'AVENANT N° 1 A LA CONVENTION DE MISE A DISPOSITION A TITRE GRATUIT D'UN BATIMENT POUR

L'EXERCICE DE LA COMPETENCE « ACCUEIL DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT »

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'une convention a été établie entre la commune de Lautrec et la CCLPA pour une mise à disposition à titre gratuit des locaux situés au Groupe Scolaire accueillant le centre de loisirs dans le cadre de l'exercice de la compétence « Accueil de Loisirs Sans Hébergement ».

Un avenant est aujourd'hui proposé par la CCLPA afin de prendre en compte les mêmes modalités de calcul des charges que celles appliquées à l'ensemble des communes concernées sur le territoire, à savoir l'intégration des charges relatives à la maintenance, et un calcul de l'eau à la journée et non plus à l'heure.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'approuver l'avenant n°1 à la convention de « Mise à disposition à titre gratuit d'un bâtiment pour l'exercice de la compétence « Accueil de Loisirs Sans Hébergement »

RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE SERVICES DANS LE CADRE D'UN TRANSFERT DE COMPETENCES, CONCLUE ENTRE LA CCLPA ET LES COMMUNES MEMBRES

Le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve le renouvellement de la convention de mise à disposition de services dans le cadre de compétences transférées entre la CCLPA et les communes membres pour 3 ans soit du 1^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2019, et donne tout pouvoir à Monsieur le Maire pour la mise en oeuvre de la présente délibération.

RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE SERVICES HORS TRANSFERT DE COMPETENCES, CONCLUE ENTRE LA CCLPA ET LES COMMUNES MEMBRES

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve le renouvellement de la convention de mise à disposition de services hors transfert de compétences entre la CCLPA et les communes membres pour 3 ans soit du 1^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2019, et donne tout pouvoir à Monsieur le Maire pour la mise en œuvre de la présente délibération.

TARIF ASSAINISSEMENT 2017

Le Conseil Municipal doit se prononcer, comme chaque année, sur le tarif de l'assainissement. Pour l'année 2016, le prix du m3 d'eau avait été fixé par à 1€. Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal décide de maintenir le tarif de 1 € le m3 d'eau réellement consommé pour l'année 2017.

TARIF EMPLACEMENT MARCHÉ DE NOËL 2016

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal décide de reconduire les tarifs tels que présentés pour le marché de Noël 2016, fixés à 80 € les deux jours pour les commerçants artisans non Lautrécois et 50 € les deux jours pour les commerçants et artisans Lautrécois.

CREATION D'UNE REGIE POUR LE MARCHÉ DE NOËL 2016

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'instituer une Régie de recettes pour pouvoir encaisser la recette des droits de place du Marché de Noël 2016 .

REVISION DROIT DE PLACE POUR LES COMMERCES AMBULANTS

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité, de fixer à 10 €/jour le droit de place des commerces ambulants souhaitant occuper le domaine public de la commune - hors jour de marché.

TARIF CAVEAU ESPACE CINÉRAIRE

Afin de recevoir les urnes funéraires, la Commune a fait réaliser 6 emplacements supplémentaires par l'entreprise Delpy afin de pouvoir répondre à une demande de plus en plus fréquente. Le coût de ces travaux s'est élevé à 1464.49 € et il convient de fixer le tarif de revente des caveaux. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de fixer le tarif des caveaux de l'espace cinéraire à 244 €TTC pièce.

Séance du 16 janvier 2017

CREATION D'UNE AIRE MULTISPORTS

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'un des projets énoncé lors de la campagne électorale était la réalisation d'un espace pour les jeunes lautrécois.

Après une réunion de concertation avec ces derniers et pour répondre à leurs attentes, le choix des différentes commissions s'est porté sur la création d'une aire multisports, composée d'un terrain multisports, d'un skatepark, d'une aire de fitness et de la mise en place de tables de ping-pong.

Situé au coeur de la zone éducative et sportive de notre Commune, ce lieu de rencontre et de convivialité s'adressera aussi bien aux familles qu'aux adolescents et aux adultes.

Le coût de ces travaux est estimé à 69 426€HT.

Ce projet peut être subventionné par l'Etat au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux et par le Centre National pour le Développement du Sport. Le plan de financement pourrait être le suivant :

Dépenses	Recettes
Aire multisport : 69426€	CNDS 50% : 34 713€ DETR 30% : 20 828€ Comm Commune : 13885€ 20%

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, le projet de création, autorise M. Le Maire à déposer les dossiers de subvention et valide le plan de financement tel que présenté.

ASSOCIATION LA PROMENADE –AVANCE SUBVENTIONS 2017

Afin d'assurer un niveau de trésorerie suffisant pour le fonctionnement de l'association en ce début d'année, Mme Taillandier propose au Conseil Municipal le versement d'une avance sur la subvention 2017 pour un montant de 18 800€ correspondant à l'exercice de la compétence ALAE et la gestion des Temps d'Activités Périscolaires.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal, accepte le versement d'une avance sur la subvention 2017 pour un montant de 18 800 € et dit que les crédits nécessaires seront prévus au budget 2017 compte 6574.

AUTORISATION DE MANDATEMENT DE DEPENSES D'INVESTISSEMENT AVANT LE VOTE DU BUDGET PRIMITIF DE 2017

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité décide d'autoriser Monsieur le Maire à engager, liquider et mandater, les dépenses d'investissement ci-après : JVS Maristem pour un montant de 3993.60€ et Vedif pour un montant de 720€ qui seront financés par fonds libres et ce avant le vote du budget primitif 2017.

DECISION MODIFICATIVE AU BUDGET DE LA COMMUNE 2016

Le Conseil Municipal décide de réaliser la décision modificative ci-après : *Dépenses* : article 165 : +477 €, *Recettes* : article 165 : +477€ sur les budgets 2016 de la Commune.

MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS : CREATION D'UN POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL 2ème CLASSE

Un des agents a réussi un examen professionnel qui lui permet aujourd'hui de pouvoir prétendre à un avancement de grade. Il peut être nommé au grade d'adjoint technique principal 2ème classe.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'ouvrir un poste d'Adjoint Technique Principal de 2ème classe, de fermer le poste d'Adjoint Technique 1ère classe et nomme cet agent, une fois que toutes les démarches administratives nécessaires à sa nomination auront été satisfaites.

État Civil

NAISSANCES

Lana BLAVY
le 26 novembre 2016

Léandre LE DINH SCHUSTER
le 30 novembre 2016

Baptiste VICENTE
le 30 mars 2017

MARIAGES

Patrice ROSSO & Lise MéRAUD
le 04 mars 2017

État Civil

ILS NOUS ONT QUITTES

Roger CANCEL
le 16 octobre 2016 *Les Quiétudes*

Alice MONTAGNE vve MARQUIER
le 27 octobre 2016 *Les Quiétudes*

Madeleine ROY
le 07 décembre 2016 *Les Quiétudes*

Francine ROUYRE épouse GRANIER
le 11 décembre 2016 *Les Quiétudes*

Maurice BARDOU
le 13 décembre 2016 *Les Quiétudes*

Georgette PUECH vve MANCHON
le 28 décembre 2016 *Les Quiétudes*

Anne Marie BRICK vve PAROU
le 19 janvier 2017 *Les Quiétudes*

Yvette GUIBAUD
le 20 janvier 2017 *Les Quiétudes*

Lucette LEVEJAC
le 02 février 2017 *Les Quiétudes*

Elie CHERBOURG
le 11 février 2017 *Les Quiétudes*

Yvon BIAU
le 19 février 2017

Emile KARSENTI
le 22 février 2017

Filomena DAL BELLO vve RUGGERI
le 07 mars 2017 *Les Quiétudes*

VINAS Jacques
le 20 mars 2017

COSTE Robert
le 24 mars 2017

MANILEVE Jean-Claude
le 7 avril 2017

IZAR Yannick
le 14 avril 2017

CAZALS Aline
16 avril 2017



Heures d'ouverture Mairie

Lundi de 8h30 à 12h15
 Mardi de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h30
 Mercredi de 8h30 à 12h15 et de 14h à 17h30
 Jeudi de 8h30 à 12h15
 Vendredi de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 16h30
 Samedi de 9h00 à 12h00

 **05.63.75.90.04**
 Fax : 05.63.70.54.33
 mairie-lautrec@wanadoo.fr

Heures d'ouverture Médiathèque Municipale

Mercredi
 10h - 12h & 14h - 18h
 Jeudi
 17h - 19h
 Vendredi
 9h - 12h
 Samedi
 9h30 - 13h

 **05.63.75.04.30**

Heures d'ouverture Déchetterie Route de Puycalvel

Mercredi de 13h30 à 17h30
 Samedi de 9h à 12h
 et de 13h30 à 17h30

Pour tous renseignements
 **05.63.71.10.14**



Permanence Mission Locale

Maison de Services au Public
 CCLPA Maison du Pays - 81220 SERVIES
 Les 2ème et 4ème mardis du mois
 de 14h à 17h30

 **05.63.70.52.67**

Heures d'ouverture Office de Tourisme

Nov. / Déc. / Jan. / Févr. / Mars = Mardi au samedi
 9h-12h30 et 14h-17h
 Avril / Oct. = Mardi au samedi 9h30-12h30 et 14h-17h30
 Mai / Juin / Sept. = Mercredi au samedi 9h30-12h30
 et 14h-18h / Mardi et dimanche 14h-18h
 Juillet / Août = Tous les jours 9h30-12h30 et 14h-18h30

 **05.63.97.94.41**



Croix-Rouge Vestiaire

L'antenne Croix-Rouge de Lautrec reçoit
 vos dons :
 habits, jouets, couvertures, chaussures...
 dans une salle de la cour de la mairie

1er mercredi tous les 2 mois
 de 14h à 17h



Permanence ADMR

20 rue du mercadial
 Lundi et vendredi
 de 9h à 12h

 **05.63.70.40.86**

lautrec@fede81.admr.org



Permanence Assistante Sociale

Conseil Général

Mardi matin de 9h30 à 12h00
 Sur rendez-vous uniquement

 **05.63.42.82.60**

M.S.A.

2ème mercredi du mois
 de 9h00 à 11h00

 **05.63.48.40.19**



Mairie de Lautrec, dans la salle des permanences
 située au 1er étage, face à l'escalier

Associations lautrécoises

SPORTS ET LOISIRS

- **Dojo Lautrec**

Karin Halvorsen
06.45.30.35.76

- **La Gaule du Bagas (Pêche)**

Alain Vié
05.63.74.36.90

- **Olympique Lautrécois de Football et école de foot**

Sébastien Carlu : 06.32.67.11.32 Ou
Jérôme AYRAL : 06.98.00.18.18

- **Ping St Paulais**

Malige François
06.86.85.94.93

- **Relais équestre de Brame-tourte**

Mme Gastou
05.63.75.30.31

- **Rugby Club Lautrécois**

Sébastien Carivenc
05.63.73.46.45

- **Société de Chasse**

Richard Roger
06.17.24.22.29

- **Société de Pétanque**

Arnaud Monsarrat
06.81.27.89.08

- **Tennis Club Lautrécois**

Caroline Vidal
06.75.12.53.42

- **Union Sportive Vielmuroise (école de rugby enfants)**

Daniel Yvonneau
06.79.78.55.22

- **Side-cariste de France**

Lydie Mazel
06.33.28.98.95

- **Basket loisir**

Sogne Sabine
06.68.31.73.79

ENFANCE

- **Accueil de Loisirs « La Promenade »**

Stéphanie Corp
05.63.75.30.54

- **Les Petits Meuniers de Lautrec (association de parents)**

Valérie Gorsse
05.63.70.49.88

DIVERS

- **Conseil Paroissial**

Alain Rouquier
05.63.75.30.02

- **FNACA**

Gilbert Auriol
05.63.79.59.36

- **Génération mouvement**

Lucette Auret
05.63.72.50.49

- **Site Remarquable du Goût**

L.Marti 05.6374.27.95 Ou
G Bardou 09.75.55.95.00

CULTURE

- **Comité des Fêtes**

Jean-Rémi Fabriès
06.81.27.23.62

- **Drôles d'Idées (Arts du cirque)**

Christophe Euriot
05.63.75.37.45

- **Eclats de Rimes**

Mary Lugan
05.63.70.45.83

- **Au Fil de l'autre**

Marie-Neige Roussel
06.72.78.03.82

- **GERAHL**

Jacques Mathieu
06.08.45.71.64

- **Les Musicales**

Jérôme Rivel
05.63.70.45.91

- **Ma Case**

Loïc Edline
05.63.70.83.30

- **Maison des Jeunes et de la Culture (MJC)**

Jacques Valière
05.63.75.94.92

- **Pinceaux de Cocagne**

Mathilde Vernazobres,
05.63.58.31.91

- **Sauvegarde des Anciens Métiers**

Alain Bonnafous
05.63.70.62.36

- **Si and Si**

Mr Stéphane Souclier
05.63.70.83.30

- **Théâtre de l'Isatis**

Gisèle Bastié
05.63.41.02.67

- **Rands productions**

François Sers
06.48.28.41.24

- **SAN SAN**

Tokiko Mikori
06.48.86.73.24

SOCIAL

- **Aide à Domicile en Milieu Rural (ADMR)**

Gabrielle Verdeil
05.63.70.40.86

- **Antenne Croix-Rouge**

Jean-Luc Faupin
05.63.55.59.77

- **Coeur de nuage**

Viviane Ducrez
05.63.75.39.94

- **Les Quiétudes**

Mr Delaunay
05.63.82.14.00

AGRICULTURE

- **Centre Cantonal des Jeunes Agriculteurs (CCJA)**

Grégory Galzin
05.63.75.00.15

- **Confrérie de l'Ail Rose**

Secrétariat 05.63.74.30.68 ou
Robert Pagès 05.63.58.21.03

- **Syndicat de Défense du label rouge**

Gaël Bardou
05.63.75.90.31



**L'Ail Rose de Lautrec
en chemise quel délice !**

Astuce :

Ajoutez plusieurs gousses d'Ail Rose de Lautrec non pelées (comptez 3 ou 4 par personne), 1 petit verre d'eau et faites cuire au four normalement avec un poulet, un rôti, une saucisse, un lapin, un gigot, ...



Le bulletin municipal en version électronique est consultable sur le site : www.lautrec.fr.

Si vous ne le désirez pas dans votre boîte aux lettres, merci de le signaler au secrétariat de la mairie au 05.63.75.90.04

Vos idées nous intéressent.

Une boîte à idées a été mise en place dans le hall de la mairie. Vous pouvez y déposer vos suggestions, vos souhaits...



Idées, suggestions :

.....
.....
.....
.....
.....



